

Caucus parlementaire pro-vie



Pièce 314
Édifice de l'Ouest
Communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Président : Rod Bruinooge, député
Bureau sur la Colline : 613-995-7517;
télécopieur : 613-943-1466
Circonsr. : 204-984-7687; téléc. : 204-984-6792
Bruinooge.R@parl.gc.ca

Pour publication immédiate

Le 13 mai 2009

Les pro-vie voient leur liberté de parole supprimée au Canada

(Ottawa) – « Au cours des 12 derniers mois, nous avons assisté à une augmentation alarmante des cas où des groupes pro-vie ont vu leur liberté de parole supprimée, a déclaré Rod Bruinooge, président du caucus parlementaire pro-vie. De quoi les détracteurs du point de vue pro-vie ont-ils peur? »

Chaque année, le caucus pro-vie multipartite tient une conférence de presse conjointement avec la Marche nationale pour la vie*. La Marche célèbre cette année le 40^e anniversaire du projet de loi omnibus de 1969, qui décriminalisait l'avortement au Canada.

Le caucus pro-vie profitera de l'occasion pour mettre en lumière une tendance inquiétante à l'intolérance à l'égard des personnes en faveur de la vie. « Des syndicats étudiants aux campus, en passant par les organismes de réglementation de la publicité, certains considèrent que la liberté de parole des groupes pro-vie ne mérite pas d'être protégée », a affirmé M. Bruinooge.

Il y a eu le cas de LifeCanada, qui avait coordonné une campagne nationale de panneaux d'affichage portant le message « Nine months, the length of time abortion is allowed in Canada » (Neuf mois, la limite pour pratiquer l'avortement au Canada). L'organisme Les normes canadiennes de la publicité a jugé la publicité trompeuse et a interdit à LifeCanada d'utiliser cette annonce chez tous les grands publicitaires qu'il dessert. « C'est malheureux que nous soyons incapables de dire la vérité aux Canadiens, à savoir que l'avortement est autorisé pendant les neuf mois que dure la grossesse », a déclaré Gudrun Schultz, directrice exécutive de LifeCanada.

* La Marche nationale pour la vie est un événement annuel organisé par la Coalition nationale pour la vie, qui attire à Ottawa chaque année des milliers de personnes de toutes les régions du Canada appuyant la vie des enfants à naître, l'état de santé des femmes et la cohésion familiale.

Sur les campus un peu partout au Canada, des clubs pro-vie se voient refuser le statut de club, on fait taire des étudiants pro-vie, les empêchant de parler, et ceux-ci font l'objet d'enquêtes menées par la « police de la pensée » ou se font arrêter pour intrusion.

« Tous les sondages révèlent que la majorité des Canadiens n'appuient pas le régime d'avortement canadien, qui est remboursé par les fonds publics et financé par les contribuables, a ajouté M. Bruinooge. Chaque année, au Canada, on pratique près de 100 000 avortements, mais, en fait, nous connaissons très peu cette pratique. Par exemple, dans plus de 60 p. 100 des cas, nous ne connaissons pas la durée de gestation de l'embryon ou du fœtus, car ceux qui pratiquent des avortements ne sont pas tenus de signaler ce renseignement, ni d'ailleurs les problèmes de santé ou les raisons pour lesquelles les femmes se font avorter. Le fait d'étouffer la liberté d'expression empêche de lever le voile sur la pratique de l'avortement. »

M. Bruinooge a poursuivi en disant : « Toute femme a le droit d'être pleinement informée des risques éventuels de l'avortement pour sa santé physique et psychologique. La tendance à s'attaquer à la liberté d'expression sur cette question constitue une menace pour toutes les femmes désireuses d'être bien informées. »

En conclusion, M. Bruinooge a dit : « Les syndicats étudiants tentent de censurer les militants pro-vie; les campus tentent de censurer les militants pro-vie; les organismes publicitaires tentent de censurer les militants pro-vie; cependant, un endroit où la liberté et la démocratie sont toujours valorisées est le Parlement du Canada. Je ne m'étonne pas que nos détracteurs tentent de supprimer les messages pro-vie, car la vérité est puissante. »

La conférence de presse du caucus parlementaire pro-vie aura lieu le jeudi 14 mai à 11 heures dans l'amphithéâtre de la presse Charles Lynch (salle 130-S de l'édifice du Centre).

— 30 —

Renseignements :

Rod Bruinooge, député
204-984-7687